

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : CA 08 - CA 10 - CA 51 - CA 52 – CETA51 - CETIOM - CHAMPAGNE CEREALES - COHESIS - COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE - COOPERATIVE AGRICOLE DE SEZANNE – DIGITAGRI - DRAF/SRAL - EMC2 - FREDONCA - GRCETA TROYES - GROUPE COMPAS – HUOAGRI- nouricia - SCA ANGLURE - SCA ESTERNAY - SCA LA CHAMPAGNE - SCA MARNAISE - SCARA – SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE.

Rédigé par ARVALIS - Institut du végétal et la FREDONCA avec relecture du DRAAF/SRAL, la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne (représentant des organismes de développement) et la Coopérative d'Esternay (représentant des organismes stockeurs).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

STADES DES CEREALES

83 parcelles ont été observées cette semaine (1/3 escourgeon, 2/3 blé). Les blés sont au stade 1 feuille étalée pour 31% des parcelles, et 34% des parcelles sont au stade 2-3 feuilles étalées. Les escourgeons sont au moins au stade 1 feuille étalée pour 58% des parcelles.

RESEAU DE SURVEILLANCE PUCERONS (*Rhopalosiphum padi*)

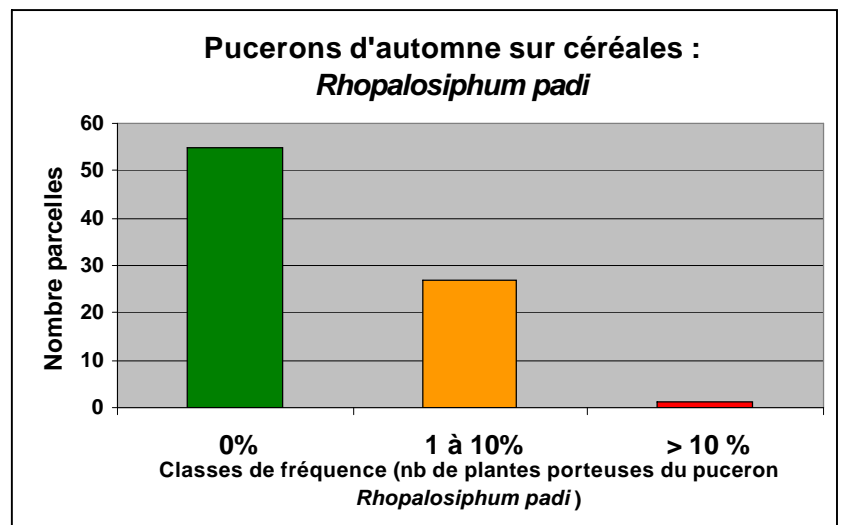
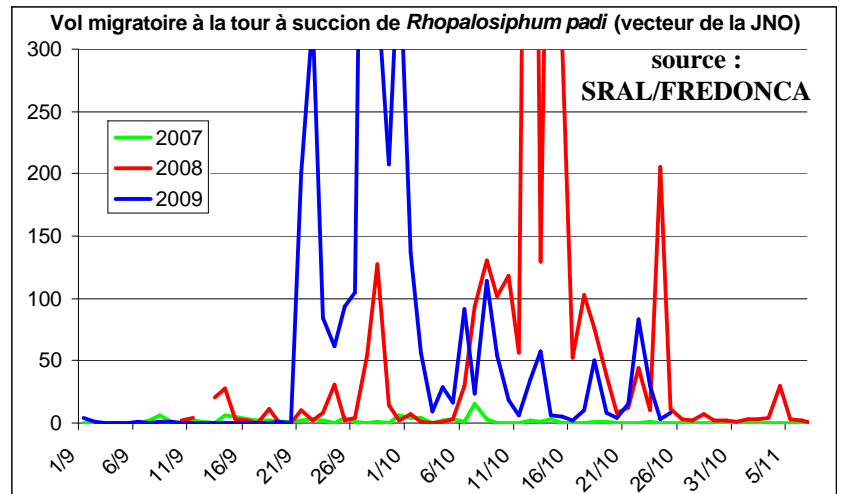
Le graphique ci-dessous présente uniquement les captures du puceron *Rhopalosiphum padi* (puceron potentiellement vecteur du virus JNO). En semaine 43, on observe une légère reprise du vol qui s'est affaibli ensuite.

Les observations effectuées cette semaine montrent que **dans 66 % des parcelles le *Rhopalosiphum padi* est absent.**

Le *Rhopalosiphum padi* a été observé en faible quantité (moins de 10% des plantes porteuses) sur 33% des parcelles. C'est globalement supérieur à la semaine passée où le puceron était présent dans 20 % des parcelles.

En moyenne cette semaine dans cette catégorie de parcelles, 3 plantes sur 10 sont porteuses du puceron.

Une parcelle dans l'Aube dépasse le seuil de 10% de plantes porteuses du *Rhopalosiphum padi*.



Seuil de nuisibilité : plus de 10% de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* ou Ne pas laisser des populations proches du seuil séjourner plus de 10 jours.

RESEAU DE PIEGEAGE CICADELLES (*Psammotettix alienus*)

Un réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d'hiver est mis en place sur 15 sites des secteurs à risque de la Champagne-Ardenne (barrois en particulier). Les partenaires du réseau sont : Agriculteur/SRAL - CA51 - CA 10 - CA 52 - CHAMPAGNE CEREALES - EMC2 - FREDONCA - nouricia - SCARA - SOUFFLET AGRICULTURE.

Les espèces de cicadelles sont identifiées par le SRAL et la FREDONCA sachant qu'une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).



Les quantités de cicadelles en culture (*Psammotettix alienus*) se maintiennent en moyenne à une trentaine de captures hebdomadaires (graphique ci-dessous). Un piège dans l'Aube dépasse les 100 captures hebdomadaires de *Psammotettix*.

La cicadelle *Psammotettix alienus* représente en moyenne sur l'ensemble des pièges 82 % des captures de cicadelles.

Il n'y a **pas de seuil précis applicable** de la levée au stade 3 feuilles des céréales, mais l'expérience des années passées indique :

Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.

Risque limité : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : *répercussion possible à la récolte*.

Risque fort : > 100 captures hebdomadaires : *pertes de récolte plus ou moins importantes*.

